

PUBLIÉ LE 14/05/2018 - MIS À JOUR LE 07/01/2021

Les anorexigènes amphétaminiques sont strictement interdits en France

SURVEILLANCE - PHARMACOVIGILANCE

L'ANSM a eu connaissance de la prescription par un médecin français d'amfépramone, un anorexigène amphétaminique, alors que les autorisations de mise sur le marché (AMM) de cette classe de médicaments ont été suspendues en France à compter de 1999 puis retirées en 2006.

Le patient se procurerait le médicament à l'étranger.

L'ANSM rappelle que les autorités sanitaires françaises ont évalué qu'il était dangereux pour la santé d'utiliser un anorexigène amphétaminique.

En effet, le rapport bénéfice/risque de ces médicaments est jugé défavorable compte tenu :

- d'un bénéfice thérapeutique insuffisant dans le traitement de l'obésité ou du surpoids,
- du risque d'effets indésirables graves potentiellement létaux, notamment :
  - hypertension artérielle pulmonaire primitive,
  - accidents cérébraux vasculaires et accidents cardiovasculaires tels qu'angor et infarctus du myocarde, insuffisance cardiaque,
  - dépendance et risque d'usage abusif.

L'ANSM souligne que la prise en charge de l'obésité ou du surpoids s'avère bénéfique si elle repose sur une prise en charge pluridisciplinaire qui peut associer un médecin, un diététicien-nutritionniste, un professionnel de l'activité physique et un psychologue.

Risques liés aux pratiques d'amaigrissement reposant sur l'usage de produits de santé - Messages pour les professionnels de santé (07/07/2015)

Risques liés aux pratiques d'amaigrissement reposant sur l'usage de produits de santé - Messages pour le grand public (07/07/2015)